

aucune cérémonie religieuse protestante ; et il a dû être heureux d'en conclure que, même si le Pape juge convenable — comme question de relations diplomatiques — d'envoyer un représentant chargé d'offrir ses félicitations au nouveau roi d'Angleterre, il n'y aurait dans cette démarche rien qui pût rendre fausse la position des catholiques, sujets britanniques, faisant entendre les plus vigoureuses protestations contre la formule outrageante du serment d'accession au trône.

Nouvelles faveurs accordées aux Tertiaires de saint François d'Assise

A la demande des Ministres généraux des Ordres franciscains et par un décret du 13 août 1901, la S. Congrégation des Indulgences a permis aux Tertiaires séculiers *malades* ou *convalescents* de recevoir l'absolution générale en un jour quelconque de l'octave d'une fête qui jouit du privilège de cette absolution générale. En outre, sur la même demande et en vertu du même décret, ces Tertiaires *malades* ou *convalescents* peuvent gagner, durant toute l'octave et en observant les autres conditions requises, les indulgences plénières accordées pour un jour déterminé. (Cf. *La Palestra del Clero*, de Rome, livraison du 12 décembre 1901.)

Chronique diocésaine

QUÉBEC

— Dimanche dernier, S. G. Mgr l'Archevêque était en visite à Saint-Casimir (Portneuf), et a célébré la messe au Couvent, dirigé par les révérendes Sœurs de la Providence. Ce Couvent est une magnifique institution, qui comprend à la fois un hospice pour les vieillards, un orphelinat et une excellente maison d'éducation qui fait honneur à la grande paroisse de Saint-Casimir. On compte 275 élèves qui reçoivent là une formation qui ne laisse rien à désirer.

A la
sermoi
qui on
ment,
cathéd
faire e
Et, con
blée g
y fut d
heure,
dant, c
mission
Dans
qui sév
velle pa
bremen
lieues d
carrière
et même
L'arri
Pas une
était ac
pacte ét
archevê
pierre, s
travaux
printem
E. Houc
surtout i
de régn
localité, c
de Saint
proximit
dont elle
M. le c
chevêque
de joie pi
leur recoi
la jeune j